



Notice explicative du projet N°8.23

Création d'un parcours de découverte de la nature « Avre de nature » par la Communauté de Communes du Pays de Verneuil

Fiche-dispositif N°8 : valorisation du patrimoine naturel rural par de l'éducation à l'environnement

Comité de Programmation du 03 décembre 2012

I. DESCRIPTIF DU PROJET

1. Présentation du projet

➤ **Contexte :**

Dans le cadre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes du Pays de Verneuil mène diverses actions de valorisation de ses patrimoines avec l'aide de l'Office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton. Elle réalise notamment des aménagements de circuits de promenades et de randonnée mettant en valeur les patrimoines historiques, architecturaux et naturels locaux.

La Communauté de Communes du Pays de Verneuil a donc repris à son compte le projet de création d'un parcours de découverte de la nature et du patrimoine bâti initié par les élus de Montigny-sur-Avre. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'opération de réhabilitation de la passerelle sur l'Avre de Montigny-sur-Avre (Cf. dossier LEADER n°5.1 « Réhabilitation de la passerelle sur l'Avre assurant la continuité du GR 22 ») car il vise à développer le potentiel touristique de la Commune, et plus largement, de la vallée de l'Avre.

L'itinéraire du parcours a été soigneusement défini avec les partenaires locaux en tenant compte des points d'intérêts environnementaux et architecturaux. Le Conseil général ainsi que le Comité départemental du tourisme d'Eure-et-Loir ont précisé les orientations à retenir dans le cadre de leur gestion du Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR) et de leur politique de promotion de la randonnée. L'Office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a, quant à lui, veillé à la cohérence de ce projet avec, d'une part, l'itinéraire des chemins du Mont Saint-Michel et, d'autre part, le projet de la véloroute de la vallée d'Avre qui reliera les voies vertes de la Vallée d'Eure (Saint-Georges-Motel) et des Bois Francs (Verneuil-sur-Avre) en passant par Montigny-sur-Avre.

➤ **Objectifs du projet :**

- Renforcer le potentiel touristique de la vallée d'Avre en valorisant ses patrimoines naturels et historiques
- Proposer un itinéraire de randonnée ludique et instructif aux promeneurs
- Disposer d'un outil d'interprétation des patrimoines modulable et limiter les besoins en entretien sur le site

➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Promeneurs de tous âges

➤ Contenu :

Le projet a nécessité la réalisation d'études préalables. Ces études ont été réalisées par le CREE du lycée de Chambray pour la partie nature et par l'Office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton pour la partie historique. Elles ont permis de définir le tracé de l'itinéraire de randonnée, les équipements à implanter et le contenu du livret d'interprétation ainsi que son mode de diffusion.

- Principes pour la définition de l'itinéraire de randonnée :

- Maximiser les points d'intérêts patrimoniaux le long du parcours
- Garantir la continuité de l'itinéraire dans le temps en privilégiant les sentiers inscrits au PDIPR et donc entretenus régulièrement par la Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre
- « Donner à voir » les Communes de Montigny-sur-Avre et de Courteilles depuis le tracé de la future véloroute de la Vallée d'Avre en proposant un circuit en variante

- Equipements à implanter

Très peu de mobilier sera implanté le long du parcours dans le but de limiter les besoins en entretien et les dégradations (naturelles et vandalisme).

- Un seul panneau d'information sera implanté au départ de l'itinéraire, devant la Mairie de Montigny-sur-Avre. Un petit toit déjà existant sera réutilisé pour abriter le panneau. Ce dernier présentera le plan d'ensemble du parcours et des recommandations aux randonneurs.
- Deux aires de repos et de pique-nique seront installées. Les matériaux retenus sont le fer dans le bourg, par souci d'homogénéité avec le mobilier existant, et le plastique 100% recyclé de couleur marron (garanti 10 ans, sans entretien, imputrescible, résistants au vandalisme et aux UV) pour les sites à proximité de la rivière.
- Une aire d'accueil sera aménagée à proximité du cimetière de Montigny-sur-Avre afin de permettre aux randonneurs de se stationner en toute sécurité. L'aménagement du parking est réduit à sa dématérialisation par la plantation d'une haie de charmilles.

- Livret d'interprétation : contenu et mode de diffusion

Afin de proposer un accueil des randonneurs de qualité, les panneaux de signalétique, habituellement rencontrés sur les parcours de découverte de la nature, sont remplacés par un livret d'interprétation du parcours de découverte.

Celui-ci se composera comme de 28 pages au format 21 x 15 cm. Il se veut facilement transportable et consultable par les randonneurs. L'impression sera réalisée par une entreprise titulaire de la marque Imprim'vert et sur du papier labellisé PEFC.

Les randonneurs pourront se procurer le livret d'interprétation auprès de l'Office de Tourisme de Pays (à Verneuil-sur-Avre) et des 4 autres points d'information touristique sur le Pays, du restaurant à Montigny-sur-Avre, des mairies de Montigny-sur-Avre et Courteilles, dans les hébergements touristiques de Montigny-sur-Avre et des alentours. Le livret sera également mis en téléchargement sur le site internet de l'Office de Tourisme du Pays et sur le site internet « 123 Randonnée » du Comité du Tourisme de l'Eure-et-Loir.

➤ Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :

- Juillet 2011 : lancement de la réflexion par les élus de Montigny-sur-Avre
- Décembre 2011 : reprise du projet par la CCPV
- Janvier 2012 : demande autorisations de passage sur les quelques chemins privés
- Mars 2012 : détermination du tracé définitif de l'itinéraire
- Avril - Septembre 2012 : réalisation des études nature et patrimoine
- Octobre - Novembre 2012 : chiffrage du projet
- Décembre 2012 - Mars 2013 : réalisation des travaux et du livret
- Avril 2013 : inauguration du parcours

2. Localisation de l'opération

➤ Lieu de réalisation de l'opération :

- Montigny-sur-Avre et Courteilles : dans la vallée de l'Avre

➤ **Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :**

- Habitants de la Communauté de Communes du Pays de Verneuil-sur-Avre et plus largement du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- Touristes en vacances en Normandie
- Praticants du GR 22 et des chemins du Mont Saint-Michel

II. EVALUATION DU PROJET

➤ **Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :**

1. Aménagement du parcours : 15 km de randonnée avec 3 variantes (3, 6 et 10 km)
2. Création d'un livret d'interprétation du parcours de découverte : édition à 15 000 exemplaires
3. Valorisation du patrimoine naturel et du patrimoine historique : respectivement 7 et 17 sites

➤ **Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :**

1. Nombre de livrets distribués par an : environ 5 000

➤ **Critères de notation**

Partenariat/Concertation :

Le projet a été défini le plus en amont possible avec de nombreux acteurs : les élus de Montigny-sur-Avre, le CREE de Chambray, l'Office de Tourisme et le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, le Conseil général et le Comité départemental du Tourisme d'Eure-et-Loir. L'ensemble de ces partenaires a été réuni au sein d'un groupe de suivi afin d'accompagner au mieux les élus dans les différentes étapes du projet.

L'exemple des autres itinéraires de découverte des patrimoines d'Eure-et-Loir a été étudié pour garantir une homogénéité dans l'offre de promenades.

Caractère pilote/Innovation :

Ce projet apporte une valeur ajoutée à la vallée de l'Avre en améliorant sa renommée à l'échelle des départements de l'Eure et de l'Eure-et-Loir. Il existe 2 autres randonnées de découverte de la nature comparables dans l'Eure-et-Loir, et seulement 3 autres sur le Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles.

Diagnostic ascendant :

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?* le CREE de Chambray pour l'étude sur le patrimoine naturel et l'Office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton pour l'étude sur le patrimoine historique de la vallée d'Avre
- *Comment ?* par des visites de terrains, des recherches bibliographiques, des témoignages
- *A quelle échelle ?* à l'échelle du tracé de l'itinéraire de randonnée, voire de la vallée de l'Avre médiane
- *Un document a-t-il été réalisé ?* oui, chacun des prestataires des études a rédigé un compte-rendu de ses recherches qui a alimenté le livret d'interprétation du parcours de découverte

Social :

Le projet doit redynamiser les balades familiales dans la vallée de l'Avre et proposer un lieu de rencontre, accessible à toutes les générations. Cela favorisera la création de lien social entre les générations et entre résidents et touristes.

Ecologie/Environnement :

Le projet vise à faciliter la découverte et l'observation du patrimoine naturel pour le valoriser et mieux le respecter. Les matériaux ont été choisis pour leur durabilité et leur résistance aux intempéries.

Economie :

La vallée d'Avre représente un atout pour l'attractivité touristique locale. La valoriser contribue d'une manière générale à dynamiser les activités liées au tourisme à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays de Verneuil.

III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET

Nature des dépenses	Montant HT en €
Etude de faisabilité du parcours et de définition de l'itinéraire (partie nature)	6 700,00
Conception illustrations et plan du livret du randonneur	2 300,00
Impression du livret du randonneur	4 227,00
Conception graphique du panneau de départ de l'itinéraire	1 000,00
Impression du plan du panneau de départ de l'itinéraire	280,00
Fabrication panneau et mobilier des aires de repos	3 798,36
Matérialisation de l'aire d'accueil	168,22
Coût prévisionnel du projet	18 473,58

Financement d'origine publique	Montant en €
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général d'Eure-et-Loir	7 289,00
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	3 694,72
Emprunt	
Sous-total contrepartie nationale	10 983,72
Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER	7 489,86
Sous-total financements publics	18 473,58

Financement d'origine privée	Montant en €
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
Sous-total financeurs privés	0,00

Recettes prévisionnelles générées par le projet	Montant en €
Sous-total recettes prévisionnelles	0,00

TOTAL = coût général du projet	18 473,58
---------------------------------------	------------------